

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.522
1er août 1989

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA CINQ CENT VINGT-DEUXIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 1er août 1989, à 10 heures.

Président : M. El Ghali Benhima (Maroc)

Le PRESIDENT : Je déclare ouverte la 522ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mon pays a, de tout temps, attaché une importance particulière au désarmement. Cette importance se reflète aujourd'hui dans l'initiative de S.M. le roi Hassan II, qui a voulu marquer de façon solennelle l'accession du Royaume du Maroc à la présidence de cette Conférence en lui adressant un message dont j'ai l'insigne honneur de vous donner lecture :

"Il m'est agréable de m'adresser à vous, alors que le Maroc accède à la présidence de la Conférence pour le mois d'août, et de vous dire l'estime dans laquelle nous tenons les efforts soutenus que vous déployez afin de répondre aux vœux de la communauté internationale dans le domaine du désarmement.

Il ne fait aucun doute que la tâche dont est investie votre Conférence en sa qualité d'unique instance internationale de négociation multilatérale est énorme, étant donné la complexité des questions de désarmement et la relation étroite qui les unit aux problèmes de sécurité et de développement dans le monde.

Nul ne peut contester l'importance extrême que les gouvernements, quelles que soient leurs orientations politiques et économiques, sont tenus d'accorder à la sécurité des peuples dont ils ont la charge. Cependant, cette vérité ne doit pas en occulter une autre, dont le bien-fondé a été corroboré par l'expérience, surtout au cours des trois dernières décennies, à savoir que tout progrès technologique en matière d'armement intensifie le sentiment d'insécurité et, partant, conforte dans l'idée qu'il est nécessaire de s'armer davantage.

Cette vérité tangible devrait nous amener à dénoncer l'idée reçue selon laquelle un armement renforcé est le meilleur garant de la sécurité des nations, et donc nous inciter non seulement à essayer de maîtriser les armements, mais encore à rechercher un désarmement général et complet.

Outre le fait que les armements aujourd'hui accumulés dans le monde atteignent des proportions telles que toute victoire patente de l'un quelconque des belligérants est exclue, les dévastations qui résulteraient de l'utilisation de ces arsenaux, notamment des armes de destruction massive que sont les armes nucléaires, chimiques et radiologiques, nous confèrent l'obligation d'écarter le risque d'anéantissement de l'humanité.

Nous avons été heureux de voir les deux grandes puissances, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, s'accorder à reconnaître, lors de la conférence au sommet tenue à Genève en novembre 1985, que la guerre nucléaire ne pouvait être gagnée et qu'il ne fallait donc jamais la mener.

Certes, les négociations sur le désarmement se heurtent à des difficultés techniques qui tiennent à l'évaluation minutieuse de tous les types d'armement dont disposent les parties et aux mesures de vérification nécessaires pour garantir le respect des accords conclus dans ce domaine. Nous restons cependant convaincus que deux facteurs

(Le Président)

essentiels permettront d'abattre les obstacles qui se dressent sur la voie du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace : la volonté politique de toutes les parties et l'instauration entre elles d'un climat de confiance mutuelle.

Le Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée conclu en décembre 1987 par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique témoigne on ne peut mieux de la capacité des deux parties de surmonter, compte tenu des circonstances, nombre de difficultés techniques.

Nous tenons, à cet égard, à saluer les efforts déployés et les initiatives prises au cours des quatre dernières années. La reprise des pourparlers entre les deux grandes puissances au sujet de la réduction des armes stratégiques et des essais nucléaires souterrains et les négociations de Vienne sur les armements classiques, ainsi que les mesures prises à la Conférence de Stockholm et les travaux accomplis à Madrid dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont assurément contribué à élargir les perspectives dans ce domaine et à créer une dynamique nouvelle dont les effets constructifs ont rejaili sur les relations internationales.

Nous formons l'espoir que votre Conférence qui, outre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, réunit toutes les tendances politiques dans le monde, saura exploiter sans tarder ce nouveau climat, car cette instance n'a plus aucune excuse pour perpétuer l'inefficacité qui a marqué ses travaux au cours de la décennie écoulée. Votre Conférence, dont le programme en dix points témoigne d'un réalisme constructif, est capable de réaliser les progrès que la communauté internationale attend d'elle.

Nul n'ignore l'ampleur et l'importance des ressources matérielles et humaines dont l'humanité tirerait profit si des mesures concrètes étaient prises pour arrêter la course aux armements et amener le désarmement. Si l'on considère que la course aux armements coûte chaque année plus de 1 000 milliards de dollars, il est facile d'imaginer l'ampleur des projets qu'il serait possible de réaliser dans tous les domaines en consacrant au développement une simple partie des ressources ainsi libérées.

A notre sens, le développement est indissociable de mesures destinées à aider les pays du tiers monde à résoudre les divers problèmes économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés, et à écarter tous les dangers qui menacent l'humanité. L'homme mène aujourd'hui un combat sans précédent. Les fléaux d'un type nouveau qui gagnent de nombreuses régions, s'ajoutant à des fléaux mieux connus mais qui ne sont pas encore totalement chassés, les menaces écologiques qui pèsent sur nos têtes et les problèmes sociaux de toute nature sont autant de défis qui nous imposent une vue plus large de la notion de sécurité, qui englobe désormais les sphères de la santé, de la pensée et de l'environnement de l'homme.

(Le Président)

Il est dès lors manifeste que le désarmement est une question qui intéresse le monde entier. La poursuite de la course aux armements menace la sécurité de l'humanité et prive celle-ci de moyens considérables qu'elle pourrait consacrer à son développement. C'est pourquoi la communauté internationale a confié à l'Organisation des Nations Unies un rôle central et l'a chargée d'une responsabilité primordiale dans le domaine du désarmement. Nous ne doutons pas que, les efforts de toutes les parties aidant, notre Organisation sera en mesure de s'acquitter parfaitement de cette mission.

Avant de terminer, je tiens à réaffirmer l'engagement que le Royaume du Maroc a contracté, et dont il tient d'autant plus à s'acquitter qu'il a eu l'honneur de devenir membre de la Conférence en 1979, d'oeuvrer avec sérieux et en partenaire responsable, de concert avec les autres membres de la communauté internationale, en vue d'un désarmement général et complet conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies et en application du programme d'action énoncé dans le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Puisse le Tout-Puissant bénir vos travaux et couronner de succès vos efforts."

Tel est le message de S.M. le roi Hassan II aux membres de cette auguste Conférence.

Comme vous le savez, aujourd'hui 1er août, le pays hôte célèbre sa fête nationale. J'aimerais transmettre, au nom de la Conférence, nos sincères félicitations à la délégation qui représente la Suisse parmi nous et, en même temps, lui adresser à cette occasion nos vœux de prospérité. Je voudrais aussi remercier nos collègues suisses pour la façon efficace avec laquelle ils remplissent à la Conférence leurs fonctions d'hôtes.

Je ne saurais entamer mon mandat sans - en votre nom - rendre hommage à mes prédécesseurs à la présidence, au cours de cette session, les Ambassadeurs Pugliese de l'Italie, Yamada du Japon, Bullut du Kenya, Robles du Mexique et Bayart de la Mongolie. Qu'ils trouvent ici le témoignage de notre considération et de notre reconnaissance pour la qualité de leur contribution personnelle aux travaux de cette Conférence. Je voudrais saisir cette occasion pour demander, au nom de tous les membres de la Conférence, à la délégation du Mexique de transmettre à notre doyen, l'Ambassadeur García Robles, nos vœux de prompt rétablissement.

Assumer la présidence de la Conférence n'est pas seulement une lourde responsabilité pour celui à qui elle échoit; elle est aussi un appel, un appel à l'appui et à la coopération de tous les membres. La motivation collective dans la recherche des compromis nécessaires et l'engagement d'accomplir ensemble une grande oeuvre m'autorisent à penser que votre soutien et votre aide ne me feront pas défaut.

(Le Président)

Dans cette perspective, on conviendra que le premier point de l'ordre du jour relatif à l'interdiction des essais nucléaires est celui qui sollicite le plus notre attention. Les consultations menées par les présidents successifs de la Conférence et que poursuit encore activement l'Ambassadeur Yamada pour dégager les termes du mandat du comité spécial sur cette question n'ont malheureusement pas encore abouti. Certes, des divergences apparaissent quand aux revendications des uns s'opposent les préoccupations politiques particulières des autres. En pareilles circonstances, le dialogue et la négociation constituent la voie la plus indiquée pour atteindre l'objectif commun. La disposition des parties à s'accepter et à se concerter est le préalable à une juste solution des difficultés. Dans ce contexte, je voudrais exhorter l'Ambassadeur Yamada à tout mettre en oeuvre pour réaliser une convergence de vues au sujet du mandat en question. J'ose espérer que, grâce à sa sagesse, ses efforts seront couronnés de succès. La présidence s'empresse de l'assurer de sa totale disponibilité.

D'autres consultations seront également menées dans le but de rechercher la façon la plus appropriée pour la Conférence de traiter les points 2 et 3, qui ont trait respectivement au désarmement nucléaire et à la prévention de la guerre nucléaire. La Conférence souhaite, me semble-t-il, l'accélération des négociations sur les armes chimiques et l'intensification des travaux sur les armes radiologiques et l'espace. L'adoption de son rapport par le Comité spécial sur les garanties négatives de sécurité est d'heureux augure pour les autres comités. De même, la Conférence souhaite pouvoir adopter enfin le Programme global de désarmement, et ce, conformément à la recommandation faite dans la résolution 43/78 K. La Conférence s'étant trouvée à plusieurs reprises dans l'impossibilité de respecter les échéances qui lui étaient fixées par l'Assemblée générale, il lui appartient de déployer tous les efforts en vue de l'adoption du Programme à la fin de cette session.

Il ne fait aucun doute que nous sommes tous conscients de la nécessité de nous acquitter de notre tâche, dont l'ampleur n'est plus à souligner, dans les délais qui nous sont impartis. En effet, nous sommes appelés à adopter notre rapport le jeudi 31 août, date de la clôture de la présente session. Nous veillerons tous à respecter cet impératif. Pour sa part la présidence, qui a pris la mesure de la mission dont elle est investie, est mobilisée au service de la Conférence, qu'elle assure de sa disponibilité et de son dévouement. Elle sait pouvoir compter sur la contribution de tous pour assurer le succès de nos travaux. Le soutien du Secrétaire général de la Conférence, l'Ambassadeur Komatina, du Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Berasategui, et de tous les membres du secrétariat sera, j'en suis sûr, fort précieux.

La Conférence commence aujourd'hui à examiner le point 6 de son ordre du jour, intitulé "Arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires", ainsi que le point 7 intitulé "Nouveaux types d'armes de destruction massive et nouveaux systèmes de telles armes : armes radiologiques". Cependant, conformément à l'article 30 du Règlement intérieur, tout représentant qui souhaiterait soulever une question ayant trait aux travaux de la Conférence peut le faire.

(Le Président)

Je n'ai pas d'orateurs sur ma liste aujourd'hui. Cependant, me conformant à la pratique usuelle de la Conférence, je demanderai s'il y a des délégations désireuses de prendre la parole.

Je donne la parole au représentant de la Suisse.

M. OCHSNER (Suisse) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos vœux chaleureux adressés à mon pays à l'occasion de sa fête nationale. Je voudrais aussi dire merci au président du Groupe de travail 1 du Comité spécial des armes chimiques, M. Lüdeking, de la République fédérale d'Allemagne, qui par égard pour ce jour a supprimé la séance de cet après-midi. Nous apprécions à sa juste valeur ce geste d'un voisin.

Le PRESIDENT : Je remercie le représentant de la Suisse pour ses aimables paroles. Y a-t-il encore d'autres orateurs qui aimeraient prendre la parole ? Je vois que ce n'est pas le cas.

Je tiens à informer la Conférence que le Groupe des 21 a présenté des projets de mandat pour des comités spéciaux au titre du point 2 de l'ordre du jour, intitulé "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire", ainsi qu'au titre du point 3, intitulé "Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui lui sont liées". Les documents pertinents ont été distribués dans les langues officielles hier et aujourd'hui, sous les cotes CD/819/Rev.1 et CD/515/Rev.5. Je voudrais vous informer que le Groupe des 21 m'a prié de soumettre ces projets de mandat, pour décision.

Le Groupe des 21 m'a aussi demandé de commencer, à la séance plénière de jeudi prochain, par le projet relatif au point 2 de l'ordre du jour, contenu dans le document CD/819/Rev.1. Conformément à la pratique suivie, je suspendrai la séance lorsque les orateurs inscrits auront pris la parole, et je convoquerai une réunion officieuse pour déterminer s'il y a un consensus au sujet du projet de mandat proposé. Immédiatement après, comme l'a demandé le Groupe des 21, nous reprendrons la séance plénière afin que la Conférence soit officiellement saisie, pour décision, du texte publié sous la cote CD/819/Rev.1.

La même procédure sera suivie, à la séance plénière du mardi 8 août, pour le projet de mandat au titre du point 3 de l'ordre du jour, contenu dans le document CD/515/Rev.5.

Il n'y a plus d'autres questions à examiner aujourd'hui et j'ai l'intention de lever la séance. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 3 août 1989, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 30.